



## J'ai rien compris je suis divorser ou non

Par **karim**, le **30/01/2009** à **22:40**

je suis un algerien marier en france en 2004 ...pour des probleme entre nous ..on est separer ..moi j'ai rentrer en algerie sans faire la procedure de devorce .... dans mon absence ma femme elle demande le divorse sans me contacter ..j"arrive pas a les contacter pour savoir les results de notre separation

breuf notre mariage il dura que 5 mois

1 la question est simple mon exc elle peu beneficier d'un devorce dans mon absence ?

2 mon acte de naissance il porte toujours la montion marier " acte de naissance algerien " ,

3 j'ai le droit de visiter le terrutoire francais si le devorce est fait dans mon absence ?

4 y a pas une persuite judiciaire si je fait un voyage en france ?

5 ou je peux renseigner pour savoir ma sitiastion de devorce

stp aidez moi je suis dans la merde

merci